Marché de services

(Prestations intellectuelles)

Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents pour des missions d'ordonnancement de pilotage et de coordination dans le cadre de la réalisation de travaux bâtimentaires d'investissement au sein de l'Opéra Bastille

Maché n° MP AC 26 DFG 069

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

(CANDIDATURES)

La remise des candidatures devra s'effectuer à l'adresse Internet suivante : https://operanationaldeparis.marches-publics.info

Date et heure limites de remise des candidatures : 07 décembre 2026 à 12H00

RCS PARIS B 784 396 079

Sommaire

ARTICLE 1 - **PRESENTATION DE LA CONSULTATION** ---- **3**

1 - 1 - REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR ---- 3

1 - 2 - OBJET DU MARCHE ---- 3

1 - 3 - DESCRIPTION SUCCINCTE DES MISSIONS ---- 3

1 - 4 - MODALITES DE LA PROCEDURE ---- 3

1 - 5 - DUREE DU MARCHE ---- 3

1 - 6 - CARACTERE DES PRIX ---- 4

1 - 7 - VARIANTES ---- 4

ARTICLE 2 - **CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION PHASE CANDIDATURES** ---- **4**

ARTICLE 3 - **PRESENTATION DES CANDIDATURES** ---- **4**

3 - 1 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ---- 4

ARTICLE 4 - **EXAMEN ET SELECTION DES CANDIDATURES** ---- **6**

4 - 1 - NIVEAU MINIMUM DE CAPACITES ---- 6

4 - 2 - NOMBRE DES CANDIDATS ADMIS A DEPOSER UNE OFFRE ---- 6

4 - 3 - CRITERE DE SELECTION DES CANDIDATURES ---- 6

ARTICLE 5 - **CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES** ---- **6**

5 - 1 - FORMATS DES DOCUMENTS ---- 7

5 - 2 - OUTILS REQUIS POUR FAIRE UNE REPONSE ELECTRONIQUE ---- 8

5 - 3 - TYPES DE CERTIFICAT DE SIGNATURE ---- 8

5 - 4 - TRAITEMENT DES CODES MALICIEUX (VIRUS) ---- 9

5 - 5 - COPIE DE SAUVEGARDE ---- 10

5 - 6 - SIGNATURE DU MARCHE ---- 10

ARTICLE 6 - **MOTIFS D'ELIMINATION** ---- **11**

ARTICLE 7 - **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** ---- **11**

ARTICLE 8 - **MODALITES DE RECOURS** ---- **11**

ARTICLE 1 - PRESENTATION DE LA CONSULTATION

1 - 1 -Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur Alexander NEEF, Directeur de l'Opéra national de Paris nommé par décret du 26 août 2020, renouvelé pour un second mandant jusqu'en 2032.

1 - 2 -Objet du Marché

La présente consultation a pour objet de confier les missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) et logistique portant sur toutes les opérations (chantiers, activités de l'Opera) en phase études et travaux pour les opérations de travaux prévues à l'Opéra Bastille de l'été 2026 à l'été 2035.

1 - 3 -Description succincte des missions

- « OPC chapeau » : Planification, coordination générale et pilotage portant sur toutes les opérations (chantiers, activités de l'opéra) en phase étude et travaux, gestion des dépenses communes
- « OPC détaillé » : Planification, coordination des études et travaux, pilotage détaillé de l'opération en phase étude et travaux
- Gestion de la logistique et bases-vie
- Gestion du suivi documentaire

1 - 4 -Modalités de la procédure

Le marché est passé suivant une procédure formalisée conformément à l'article R. 2124-1 du code de la commande publique. Le mode de consultation choisi est l'appel d'offres restreint en application des articles R2161-6 à R2161-11.

1 - 5 -Durée du marché

La durée est de 4 ans ferme avec possibilité de reconduire trois fois pour une durée d'un an, sauf dénonciation par l'Opéra, 3 mois avant l'échéance.

Le présent accord-cadre est lié à la première rénovation globale de l'Opéra Bastille depuis son ouverture en 1989, et qui se déroulera sur une dizaine d'années. Cette rénovation se décomposera en plusieurs opérations de travaux pouvant se dérouler de manière simultanée sur des périmètres géographiques rapprochés voire en partie superposés entre eux ou avec les activités administratives et artistiques de l'Opéra. L'objectif est ainsi de disposer d'un même interlocuteur OPC ayant une vision globale des

chantiers en cours et à venir, notamment les deux grands chantiers prévus (rénovation des espaces publics et des espaces scéniques) – dans un contexte unique et complexe de coactivité à l'Opéra Bastille. Tenant compte de ces éléments et du planning prévisionnel du chantier de rénovation des espaces scéniques devant s'étaler jusqu'à la fin 2035, le présent accord-cadre est conclu pour une durée maximale de 7 ans.

1 - 6 -Caractère des prix

Les prix des marchés subséquents sont forfaitaires. Le montant maximum de l'accord cadre est de 5M€ HT sur la durée totale maximum de l'accord cadre.

1 - 7 -Variantes

Les candidats n'ont pas la possibilité de présenter des variantes dans le cadre de la présente consultation.

ARTICLE 2 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION PHASE CANDIDATURES

Le dossier de consultation publié sur le profil d'acheteur de l'Opéra comporte les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation phase candidatures ;
- Le CCP en version projet et ses annexes ;
- Le cadre de réponse candidatures.

ARTICLE 3 - PRESENTATION DES CANDIDATURES

3 - 1 -Présentation des candidatures

Les documents remis par les candidats seront obligatoirement rédigés en langue française sous peine de rejet de la candidature.

Les pièces composant la candidature, rédigées dans une langue autre que le français, devront être produites accompagnées de leur traduction en langue française.

Les candidats devront remettre les documents suivants :

a) Un formulaire DC1 intitulé « Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants » ou équivalent. Ce document est à renseigner par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. Ce document doit être signé, soit par le candidat individuel, soit par tous les membres du groupement en cas de candidature groupée ;

b) Un formulaire DC2 intitulé « Déclaration du candidat ou du membre du groupement » ou équivalent. Ce document est à renseigner par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement. Il n'a pas besoin d'être signé ;

Les imprimés DC1 et DC2 sont téléchargeables sur le site :

http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat

c) La copie du (des) jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire ;

d) Une déclaration sur l'honneur, pour chaque candidat individuel ou membre d'un groupement dûment signé pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas visés à l'article R2143-3 1° et R2143-6° du code de la commande publique– si elle n'est pas donnée dans le cadre du formulaire DC1 ;

e) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires pour chaque candidat individuel ou membre d'un groupement au regard des chiffres d'affaires des trois derniers exercices de l'entreprise, et des chiffres d'affaires des trois derniers exercices en rapport avec les prestations, en les distinguant par nature de prestations objets de la consultation.

f) Les certificats de qualifications professionnelles du candidat établis par des organismes indépendants permettant d'attester de ses capacités pour l'exécution du présent marché, ou tout autre moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres :

- OPQIBI0302 – OPC d'exécution complexe ou équivalent
- OPQIBI 0304 Planification – coordination d'ensemble ou équivalent

g) Au moins deux références en OPC en rénovation lourde, site occupé, site urbain dense, et multi-projets et avec une gestion d'interchantier au sein d'un site de surface similaire, pour un montant de travaux > 40 M€HT, de moins de 5 ans.

h) Au moins une référence en logistique sur la rénovation lourde, site occupé, site urbain dense, multi-projets et avec une gestion d'interchantier au sein d'un site de surface similaire, pour un montant de travaux > 40 M€HT de moins de 5 ans.

i) Les moyens humains en termes d'effectifs, des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et importance du personnel d'encadrement, sur les trois dernières années.

j) Les moyens techniques en termes d'outillage/ matériels/ équipement technique.

Les candidats devront respecter le cadre de réponse transmis par l'Opéra national de Paris. Ce cadre constitue un cadre minimum. Le candidat est invité à fournir toute autre indication non mentionnée ici s'il le juge nécessaire.

Le règlement de la candidature ainsi que le cadre de réponse candidatures est à la disposition des candidats sur le profil acheteur de l'Opéra : https://operanationaldeparis.marches-publics.info

ARTICLE 4 - EXAMEN ET SELECTION DES CANDIDATURES

4 - 1 -Niveau minimum de capacités

Les niveaux minimums de capacités suivants sont requis de façon cumulative :

- Chiffre d'affaires minimum sur l'activité OPC : 1M € HT minimum sur la moyenne des années 2023, 2024 et 2025

- Effectif minimum sur l'activité OPC : 15 personnes (ETP) minimum (et pas une moyenne) sur les 3 années : 2023, 2024 et 2025

Les candidats ne disposant pas de ces niveaux minimums de capacité verront leur candidature écartée.

4 - 2 -Nombre des candidats admis à déposer une offre

Le nombre de candidats qui seront admis à présenter une offre sera limité à (5) cinq.

Si le nombre de candidats est inférieur au nombre minimum, l'Opéra se réserve la possibilité de poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises.

4 - 3 -Critère de sélection des candidatures

Les candidats seront sélectionnés au regard des critères suivants par ordre de priorité :

1- Les capacités professionnelles du candidat

Elles seront appréciées au regard de la pertinence des qualifications et références présentées, en rapport avec les prestations objets du marché et au regard des enjeux de l'opération envisagée.

2- Les capacités techniques du candidat au regard des prestations objet du marché et de l'enjeu de l'opération

Elles seront appréciées au regard de la pertinence :

- Des moyens humains en termes d'effectifs, des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et importance du personnel d'encadrement.

- Des moyens techniques en termes d'outillage/ matériels/ équipement technique.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES

La remise des pièces mentionnées à l'article 3 se fera selon les modalités suivantes.

La remise du pli contenant la candidature devra impérativement s'effectuer sous forme dématérialisée à l'adresse Internet suivante : https://operanationaldeparis.marches-publics.info, sur la page dédiée à la présente procédure avant les date et heure limites de réception indiquées en page 1 du présent document, Heure : Fuseau horaire de référence GMT/UTC +1.
Le candidat doit prendre en compte le délai de transmission des plis sur le réseau internet, en fonction de la taille des documents, de ses propres capacités techniques et de raccordement à Internet.
Si le pli risque de dépasser 500 MO, il convient de contacter l'assistance AWS aux points de contacts indiqués ci-après, au minimum 48 H avant le dépôt du pli.

Les plis sont « hors-délai » et donc irrecevables, si leur téléchargement se termine après l'heure limite. Seule la fin de transmission d'un dossier complet générera l'accusé réception valant attestation de dépôt. Cette attestation apparaîtra à l'écran et sera adressée par courriel.

En cas de difficulté, les candidats sont invités à contacter le support technique au 0892 14 00 04 ou à l'adresse suivante : support-entreprises@aws-france.com

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'Opéra national de Paris à l'adresse suivante : https://operanationaldeparis.marches-publics.info, en suivant la procédure indiquée sur le site. L'adresse courriel enregistrée est essentielle : elle servira d'identifiant et sera le seul point de contact du candidat pour toutes les notifications relatives aux consultations auxquelles il participe.

L'espace fournisseurs (accessible sur https://operanationaldeparis.marches-publics.info) permet de télécharger les documents de consultation, déposer les candidatures ou offres dématérialisées, être informés du suivi de la procédure à laquelle le candidat participe, au moyen d'alertes.

En cas d'utilisation d'un filtre anti-spam, les adresses suivantes devront être placées dans le carnet d'adresse du candidat :

- courrier@aws-france.com
- entreprises@aws-france.com
- alertes-entreprises@aws-france.com
- support-entreprises@aws-france.com

5 - 1 - Formats des documents

Pour chaque pièce, le candidat renseignera son nom et le nom de la pièce assorti du numéro de marché. Les documents doivent être remis dans l'un des formats suivants, sous peine d'irrecevabilité :

- Traitement de texte (.doc, .rtf),
- Tableur (.xls),
- Diaporama (.ppt),
- Format Acrobat (.pdf),
- Images (.jpg, .gif, .png),
- dossiers compressés (.zip),
- Autocad lecture seule.

Les pièces contenues dans le fichier compressé doivent être signées individuellement. Les fichiers déposés ne doivent pas contenir de macros ou de virus. Les noms de fichiers doivent rester aussi courts que possibles, au maximum 30 caractères, ne pas être accentués, et ne pas contenir de caractères spéciaux.

L'Opéra se réserve le droit de convertir ultérieurement les formats des données et des pièces du marché dans lesquels ont été encodés les fichiers afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme.

Afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les fichiers comportant notamment les extensions suivantes ne doivent pas être utilisés par le soumissionnaire : exe, com, bat, pif, vbs, scr, msi, eml.

5 - 2 -Outils requis pour faire une réponse électronique

Le candidat doit s'assurer qu'il dispose des outils listés ci-dessous sur son poste de travail pour être en mesure de déposer son pli électronique, en plus de ses logiciels bureautiques habituels :

- une machine virtuelle Java* (JAVA, avec la version 1.7 ou 1.8. Java V 9 et plus ne sont pas supportés)

*Ce logiciel est téléchargeable sur le site de SUN (http://java.sun.com),

- un certificat électronique de signature permettant d'authentifier la signature du représentant de l'entreprise, signataire de l'offre, selon les précisions ci-après énoncées.
- Navigateur recommandé : Tous, sauf Internet explorer, sont en mode « JNLP »

5 - 3 -Types de certificat de signature

Les offres et les candidatures doivent porter une signature électronique permettant d'identifier l'entreprise candidate et d'authentifier le signataire.

ATTENTION : Chaque pièce contractuelle devra être signée électroniquement, la signature unique du dossier zip contenant la candidature et l'offre ne suffit pas.

Il est de la responsabilité de l'entreprise de se procurer un certificat électronique afin de signer électroniquement son offre. Le certificat de signature reconnu sur la plateforme doit être référencé sur une des listes suivantes :

1 - France : http://www.lsti-certification.fr/

2 - Europe : http://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/eu_legislation/trusted_lists/index_en.htm

La conformité du certificat utilisé pour être testé sur la page suivante :
http://www.marches-publics.info/Test-Certificat.htm

Ce test permettra à la plate-forme d'identifier les certificats encore inconnus de celle-ci, et si c'est techniquement possible de le déclarer dans la base des certificats reconnus par AWS dans les 48 heures.

L'Opéra national de Paris attire l'attention des candidats sur le délai administratif demandé par les organismes de certification pour la délivrance des certificats de signature. Il convient donc d'anticiper le plus possible la demande de certificat par rapport à la date limite de réception des offres.

5 - 4 -Traitement des codes malicieux (virus)

En cas de détection lors de l'ouverture d'un dossier de son infection par un virus informatique, il sera procédé par l'Opéra national de Paris, à une tentative de réparation ; en cas d'échec, le dossier pourra être complété s'il s'agit d'un document relatif à la candidature et il devra être déclaré irrecevable s'il s'agit d'un document relatif à l'offre ; le candidat concerné sera informé de la situation et du résultat de la tentative de réparation.

L'Opéra national de Paris utilise l'antivirus « eTrust antivirus » de la Société Computer Associates, avec une fréquence de mise à jour quotidienne.

Si la récupération des documents n'est pas possible et si le soumissionnaire a transmis dans les conditions spécifiées ci-après, une copie de sauvegarde, celle-ci pourra être ouverte par l'Opéra national de Paris.

5 - 5 -Copie de sauvegarde

Le candidat dispose de la faculté d'envoyer une copie de sauvegarde du pli électronique déposé sur le profil acheteur de l'Opéra national de Paris.

S'il utilise cette possibilité, la copie de sauvegarde sera envoyée impérativement dans les délais requis, soit sur support physique électronique (CD-ROM, Clé USB) soit sur support papier.

Cette copie doit obligatoirement :

- comporter la mention lisible :

« COPIE DE SAUVEGARDE – INTITULÉ DU MARCHÉ – NE PAS OUVRIR – NOM DU CANDIDAT »

être remise sous pli scellé à l'adresse suivante :

Opéra national de Paris – Service juridique et achats
120, rue de Lyon
75012 Paris

Les documents figurant sur ces supports doivent respecter précisément les exigences du présent règlement et être revêtus de la signature électronique ou manuscrite pour les documents dont la signature est obligatoire.

Cette copie de sauvegarde ne pourra être ouverte par l'Opéra national de Paris qu'en cas de défaillance du système informatique ou si un virus est détecté dans le document électronique transmis par le candidat.

L'Opéra national de Paris ne pourra être tenu responsable des dommages, troubles, directs ou indirects qui pourraient résulter de l'usage lié au fonctionnement du site utilisé pour son profil acheteur.

5 - 6 -Signature du marché

Les dossiers feront l'objet d'une opération de re-matérialisation par l'Opéra et les candidats s'engagent donc à accepter l'éventuelle signature manuscrite d'un marché papier.

ARTICLE 6 - MOTIFS D'ELIMINATION

Pour la transmission de plis, le candidat doit prendre en compte le délai de transmission des plis sur le réseau internet, en fonction de ses propres capacités techniques et de raccordement à Internet.
En tout état de cause, leur transmission complète devra intervenir avant les date et heure limites de réception indiquées dans le présent règlement, sous peine de devoir qualifier les plis « hors délai » et irrecevables.

Les candidatures qui ne seraient pas remises sous pli dématérialisé seront éliminées.

ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information relative à cette procédure, les candidats sont invités à poser leurs questions sur le profil acheteur de l'Opéra, à l'adresse suivante : https://operanationaldeparis.marches-publics.info (en cliquant sur l'icône "poser une question" sur la page dédiée à la procédure). Les renseignements devront être demandés au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures, et ce, afin de pouvoir adresser une réponse identique à tous les candidats.

Tous les documents remis par les candidats doivent être rédigés en français (ou faire l'objet d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté).

ARTICLE 8 - MODALITES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Paris, 7 rue de Jouy 75004 PARIS (E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 – Adresse internet : http://paris.tribunal-administratif.fr.